

# COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>  
Courriel : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)  
INFO PROF : Québec (418) 528-7763  
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763

Régie de  
l'assurance maladie  
Québec 

**POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :**

**Assistance aux professionnels**  
Québec (418) 643-8210  
Montréal (514) 873-3480  
Ailleurs au Québec, en Ontario  
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776  
**Télécopieur**  
Québec (418) 646-9251  
Montréal (514) 873-5951

Sillery, le 19 juin 2002

À l'attention des directeurs généraux des établissements de réadaptation et des responsables des laboratoires d'orthèses et de prothèses autorisés du programme des appareils suppléant à une déficience physique

## **Programme des appareils suppléant à une déficience physique**

### **Deuxième paiement de la rétroactivité relative à l'indexation des tarifs de la main-d'œuvre**

Le paiement ci-joint comprend :

- le versement hebdomadaire régulier concernant les demandes de paiement courantes;
- le versement de la rétroactivité concernant les demandes de paiement pour des services rendus au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2001 et qui ont été réglées par la Régie entre le 7 mars et le 5 juin 2002.

Quant aux autres demandes de paiement pour des services rendus au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2001 et qui, à ce jour, n'ont pas été réglées par la Régie, elles seront automatiquement ajustées, à compter du 6 juin 2002, en fonction des nouveaux tarifs en vigueur.

La rétroactivité s'applique au tarif horaire de réparation, d'ajustement et de fabrication, aux montants forfaitaires d'attribution et d'ajustement des appareils ainsi qu'au montant forfaitaire de récupération des ambulateurs. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les communiqués 081 du 17 décembre 2001 et 134 du 27 mars 2002.

La liste des demandes de paiement réglées ainsi que le détail des calculs sont disponibles sur demande écrite au Service de l'information aux professionnels, à l'adresse suivante :

C. P. 6600, Courrier Q029,  
Québec (Québec) G1K 7T3

ou par télécopieur au (418) 646-9251

Des frais minimums de 20 \$ sont exigibles. De plus, si la demande nécessite des recherches additionnelles, la Régie facture ces recherches au tarif horaire de 35 \$.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez joindre le Service de l'information aux professionnels selon les modalités habituelles :

Québec :	Téléphone	(418) 643-8210
	Télécopieur	(418) 646-9251

Montréal :	Téléphone	(514) 873-3480
	Télécopieur	(514) 873-5951

Ailleurs au Québec :	Téléphone	1 800 463-4776
----------------------	-----------	----------------

Courriel :	<a href="mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca">services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca</a>
------------	--

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Document « État du paiement de la rétroactivité »